



## FICHE DESCRIPTIVE / PROGRAMME DE FORMATION

### BON USAGE DU MÉDICAMENT - DPC

13002425037

### Bon usage du médicament au cabinet dentaire



Mise à jour du document le 01/06/2026

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Objectifs opérationnels :

- Maîtriser une vue d'ensemble de la pharmacologie des différents médicaments de l'odontologue
- Maîtriser les dernières recommandations sur l'utilisation des antibiotiques
- Maîtriser l'utilisation des médicaments sur l'inflammation
- Adapter ses prescriptions médicamenteuses en fonction des terrains ( femme enceinte, enfant, personne âgée )
- Identifier et évaluer le risque médicamenteux chez le patient malade
- Analyser les enjeux économiques et politiques du médicament

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance apports théoriques et pratiques

Etudes de cas cliniques

Evaluation des pratiques : analyse du bien-fondé des ordonnances via des ordonnances type

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

### Inscription dans le cadre du DPC :

Pour vous inscrire, connectez-vous sur votre compte DPC [| Mon DPC \(agencedpc.fr\)](http://MonDPC.agencedpc.fr) puis recherchez l'action et la session correspondante.

A réception de votre inscription sur le DPC, nous vous transmettrons une confirmation d'inscription.

**Inscription hors DPC : nous contacter > [formation@ufsbd.fr](mailto:formation@ufsbd.fr)**

## FORMATEURS

Pr Vianney DESCROIX

## PUBLIC

Chirurgien-Dentiste

## PRÉ-REQUIS

Être Chirurgien-Dentiste

## NOMBRE MAXIMUM DE STAGIAIRES PAR SESSION

15

## DURÉE

Classe virtuelle et présentiel : 1 journée de 7 heures

Evaluation des pratiques professionnelles ( EPP ) dans le cadre des programmes intégrés : 4 heures

## PROGRAMME

**Module 1 : Présentation factuelle des principales prescriptions du spécialiste en médecine bucco-dentaire**

**Module 2 : Le médicament en France enjeux économiques et sociétaux**

- Consommation rationnelle
- Les enjeux de santé publique : raisonner ou rationaliser ?

**Module 3 : Les anxiolytiques**

- Quelles molécules pour quelles indications ?

**Module 4 : Les médicaments antalgiques**

- Un marché particulier
- Les différentes recommandations
- Les classifications
- L'évaluation de la douleur

**Module 5 : Pharmacologie des principales molécules antalgiques d'intérêt en médecine bucco-dentaire**

- Paracétamol
- AINS
- Opioïdes faibles
- Les alternatives à la codéine

**Module 6 : Antalgie et populations spécifiques (pédiatrie, femme enceinte, vulnérabilités)**

**Module 7 : Les recommandations de l'HAS**

**Module 8 : Les antibiothérapies en médecine bucco-dentaire**

- Données sanitaires Recommandations de l'ANSM
- La notion de risque infectieux
- Les différentes stratégies prophylaxie vs curatives
- Pharmacologie des antibiotiques en médecine bucco-dentaire

**Module 9 : Les médicaments glucocorticoïdes**

- Les principales indications

**Module 10 : Le patient polymédiqué, faire face au risque**

- La iatrogénie médicamenteuse
- Les interactions médicamenteuses
- Les effets indésirables
- Le risque hémorragique

**Conclusion et évaluation de la formation**

## TARIF

De 360€ à 689.70

## PRÉCISIONS SUR LE TARIF

Tarif Parcours DPC : **623.20€**

Tarif hors DPC : **360€**

## CALENDRIER

### PROGRAMME INTÉGRÉ :

- **11 juin 2026**, de 9h à 17h, en **classe virtuelle + grilles d'évaluation des pratiques professionnelles ( EPP )**
- **24 septembre 2026**, de 9h à 17h, en **classe virtuelle + grilles d'évaluation des pratiques professionnelles ( EPP )**

En intra : Sur demande ( [formation@ufsbfd.fr](mailto:formation@ufsbfd.fr) )

Chaque **programme intégré** comprend :

- une **action de formation continue**, sous forme de **CLASSE VIRTUELLE**, d'une **durée de 7 heures**
- une **action d'évaluation des pratiques professionnelles ( EPP )** sous forme de **grille à compléter en ligne**, en amont de la formation et en aval de la formation.

## MODALITÉS D'ACCUEIL DES STAGIAIRES EN SITUATION DE HANDICAP

Le contractant ou tout stagiaire inscrit peut contacter le **Référent Handicap de l'UFSBD** via l'adresse mail : **referenthandicap@ufsbd.fr**.

Le Référent Handicap se mettra en relation avec le contractant ou le stagiaire afin de mener à bien le processus d'analyse des besoins, proposera et s'assurera de la mise en œuvre de solutions raisonnables adaptées à la situation de handicap qui lui sera décrite.

## MÉTHODES D'ÉVALUATION

**En début de formation** : évaluation des connaissances pré-formation via un questionnaire en ligne

**En cours de formation**: le formateur procède à des tours de tables afin de vérifier la progression et la satisfaction du groupe

**En fin de formation** : évaluation des acquis post-formation via un questionnaire en ligne et évaluation de la satisfaction via un questionnaire en ligne

## CHIFFRES CLÉS

- **Satisfaction apprenants : 100%** (satisfaction moyenne basée sur les questionnaires satisfactions des 12 derniers mois)
- **77 stagiaires formés** ( calcul basé sur le nombre de stagiaires formés sur les 12 derniers mois)

## FINANCEMENT / PRISE EN CHARGE

**DPC** : Prise en charge à hauteur de 623.20 €

**Pour les praticiens libéraux > FIF PL** : à hauteur de 200 €/jour\*\* ( dans une limite de 2 jours pour une même formation, plafond de 600 €/an )

- Dossier de prise en charge à réaliser sur l'espace personnel FIF PL [fifpl.fr](http://fifpl.fr) au maximum 10 jours après le début de la formation.
- Les frais pédagogiques sont à nous régler. Le FIF PL vous verse le financement à l'issue de la formation, sur présentation de l'attestation de présence et de règlement qui vous sera remise.

**Pour les praticiens salariés > OPCO EP** : selon barème annuel, renseignements sur [www.opcoep.fr](http://www.opcoep.fr)

\*\*Formation susceptible d'être prise en charge

## TUTORIELS PRISE EN CHARGE

Téléchargez nos tutoriels qui vous aideront en quelques clics à finaliser vos démarches auprès des organismes financeurs.

[Tutoriel FIFPL](#)

[Tutoriel OPCO EP](#)

## MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS

L'inscription est possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant le début de la formation, dans la mesure des places disponibles.

Une confirmation d'inscription vous est envoyée par email à réception du formulaire complété et la notification d'inscription du DPC ou de votre règlement dans le cas d'une inscription hors DPC.

## SPÉCIALITÉ

Pharmacologie